

Inventaire des biens de la succession de Pierre Poivre
Inventaire dans l'appartement de la place Louis le Grand à Lyon
Les 12 et 13 janvier 1786

Aux Archives départementales du Rhône, cote ADR Ainay 11 G 353

L'appartement de la place Louis le Grand (actuelle place Bellecour) occupe le deuxième étage d'un immeuble situé sur le côté nord de la place. Il a été loué au prix annuel de onze cents livres pour six années et demie à compter des fêtes de Noël 1785.

L'appartement était distribué de part et d'autre d'un couloir. Donnant sur la place, on trouvait trois grandes pièces : la chambre de madame, un salon et la chambre de monsieur ; et de l'autre côté du couloir, donnant sur cour, une salle à manger, une cuisine avec son office et deux chambres. Dépendant de l'appartement, il y avait deux autres chambres, l'une au troisième donnant sur la place, l'autre au quatrième, sur cour. Et encore un cave où l'on trouvait du bois pour se chauffer et du vin en tonneau et en bouteille. Enfin dans la cour une écurie où l'on trouvait deux juments, avec fenil au-dessus pour le foin et une soupente, logement d'un palefrenier, et une remise où était une berline.

Valorisation par l'inventaire :

Chambre Monsieur : 1186 livres ; chambre Madame : 532 livres ; salon : 928 livres ; salle à manger : 360 livres ; cuisine : 260 livres ; chambre domestique : 402 livres ; chambre des filles : 435 livres ; chambre au 3^e étage : 146 livres ; chambre au 4^e étage : 54 livres ; annexes : 984 livres, soit au total en mobilier dans les pièces de l'appartement : 5253 livres

Espèces : 2662 livres ; argenterie : 5225 livres ; objets précieux : 563 livres pour un total de 8450 livres.

Qui font un total des biens mobiliers inventoriés place Louis le Grand à **13.703 livres**

(On a mis en évidence le passage d'une pièce à l'autre par quelques mots abusivement écrits en caractères gras.)

=====

[En couverture]

Sénéchaussée d'Ainay

Inventaire des effets et papiers de la succession du sieur Pierre Poivre,
Ecuyer, ancien intendant des Isles de France et de Bourbon.

Clos le 19 janvier 1786

Maître Déchastelus procureur

[Première page]

Nous, Jean-Pierre-François Catalan, écuyer, seigneur de la Sarra à Longchêne, avocat général honoraire au parlement des Dombes, lieutenant général en la sénéchaussée à siège présidial de Lyon ; et nous, Jean-Marie Arriveur, conseiller du Roi, enquêteur et commissaire examinateur en ladite sénéchaussée à siège présidial de Lyon ; savoir faisons que à jourd'hui jeudi douze janvier mil sept cent quatre vingt six, sur les deux heures de relevée, à la réquisition de Me Déchastelus [de Chastelus] procureur aux cours de Lyon et celui de dame Françoise Robin, veuve de Sr Pierre Poivre, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, ancien intendant des Isles de France et de Bourbon, demeurant à Lyon, place de Louis Le Grand ; En exécution de l'ordonnance rendue par nous lieutenant général sur les conclusions du procureur du Roi, le dix du présent mois, portant que la tutelle de Marie-Françoise, Julienne-Françoise, et Marie-Marguerite Poivre, filles mineures du défunt sieur Pierre Poivre et Françoise Robin, être déférée à ladite dame Françoise Robin leur mère, à la charge par cette dernière d'accepter cette charge et de faire les promesses et soumissions au cas requises ; que sieur Marc-Magdelaine Robin, frère de la tutrice, et M^e Déchastelus, notaire en cette ville, sont et demeurent nommés conseil de tutelle à l'effet de l'aider à la régie des biens de la succession de son mari et aux placements des capitaux qui ne pourront être faits qu'avec hypothèques ; que la dite dame Françoise Robin est envoyée en possession de l'hoirie de succession de son mari, en sa qualité d'héritière testamentaire, à la charge par elle de faire procéder à un inventaire des effets de ladite succession, auquel il sera par nous procédé en présence du procureur du Roi et autres clauses ; ladite ordonnance collationnée, signée Billiemaz greffier, dûment contrôlée et insinuée. Pour procéder au désir d'icelle,

nous lieutenant général et commissaire enquêteur susdits, accompagnés de M. le procureur du Roi, assisté de M. François Billiemaz, greffier en chef, du sieur Buchet, l'un des jurées priseurs de cette ville, et précédés de Collomb huissier royal à Lyon, nous sommes transporté au domicile de défunt Pierre Poivre, situé en cette ville place Louis Le Grand, paroisse de St Martin d'Ainay, maison appartenant à la dame veuve Blanchet où étant et **dans une chambre au second étage** prenant son entrée par un corridor et ses jours sur la dite place, nous y avons trouvé la dame veuve Poivre en présence de laquelle et des susnommés et encore de sieur Marc Magdeleine Robin, son frère, conseil de tutelle, nous avons procédé à la description des meubles et effets étant dans le domicile et de sieur Buchet, juré priseur, à l'estimation d'iceux ainsi qu'il suit.

Dans la dite chambre s'est trouvé deux chenets, une pelle, une pince, un grappin, et leurs garnitures cuivre, un emboîtement fer blanc, estimés ensemble à la somme de vingt-quatre livres.

Au-dessus de la cheminée, un trumeau à une glace de vingt-huit pouces sur trente au-dessus duquel un blason en plâtre, leurs moulures bois doré sur un parquet bois peint, estimé à la somme de quarante-huit livres.

Une commode à trois tiroirs bois à pièces de rapport, sa garniture cuivre doré, son dessus en marbre, estimé à la somme de soixante-douze livres.

Ouverture faite des tiroirs de la commode ci-devant décrite, s'est trouvé dans le tiroir supérieur la somme de deux mille six cent vingt-deux livres en espèces.

Une montre à boîte or, son cordon soie, une tabatière or de différentes couleurs et une paire de boutons de manchette à pierres montées sur argent, une agrafe, une boucle de col or et une paire de boucles de jarretières argent dont nous avons renvoyé la pesée et estimation à ci-après.

Se sont encore trouvés des titres et papiers que nous avons laissé renfermés dans le tiroir de commode et renvoyé la description à ci-après et pour la sûreté d'iceux, avons retiré la clef du dit tiroir de commode resté en notre pouvoir.

Les deux autres tiroirs ouverts et vides.

Dans la dite chambre s'est encore trouvé quatre rideaux de fenêtre de taffetas cramoisis garnis de leurs tringles et cordons, estimés ensemble à la somme de quatre-vingt livres.

Une table à quadrille bois à pièce de rapport avec un tapis de drap estimé à la somme de dix livres

Six fauteuils bois à pieds tournés, leur siège et dossier couverts en damas avec rembourrés en crin, garnis de leur housse toile quadrillée, estimés ensemble à la somme de quatre-vingt-seize livres.

Cinq chaises bois, garnies en paille et jonc, estimées ensemble à la somme de dix livres.

Une table bois noyer à pieds de biche, son tiroir ouvert et vide, estimée à la somme de quatre livres.

Dans une alcôve pratiquée en retranchement de la dite chambre s'est trouvé un bois de lit à pavillon monté en fer, garni de roulettes, son tour de lit imberline en soie garni de ses tringles estimés à la somme de deux cent cinquante livres.

Sur le dit lit s'est trouvé un garde-paille, un matelas crin, un autre laine, un lit, un traversin et un oreiller plume, deux draps toile de ménage, une couverture catalogne, une autre couverture indienne piquée, estimés à la somme de cent livres.

Deux rideaux d'alcôve de satin cramoisis garnis de ses tringles, estimés à la somme de quarante-huit livres.

Cinq pièces tapisserie papier velouté cramoisis collé sur toile, estimés ensemble à la somme de vingt-quatre livres.

Dans un placard pratiqué dans la dite chambre, entre la cheminée et l'alcôve ci-devant décrite s'est trouvé :

Un violon et son archet estimés trois livres.

Deux gilets molleton, trois bonnets sigovie estimés ensemble à la somme de huit livres.

Quatorze chemises à l'usage d'homme, de toile de coton, garnies en mousseline, estimées ensemble à la somme de cinquante-six livres.

Trois autres chemises de même toile que les précédemment décrites, ses garniture, estimées ensemble à la somme de six livres.

Treize paires de bas de soie blancs, estimés ensemble à la somme de cinquante-deux livres.

Trois autres paires de bas de soie noirs, une autre paire de laine noire, estimés ensemble à la somme de seize livres.

Un cordon de soie noir auquel est attachée la croix de Saint Michel, estimé à la somme de vingt-quatre livres.

Dix-neuf paires de bas de coton, estimées ensemble à la somme de quarante-huit livres.

Dix autres paires de bas de laine estimées ensemble à la somme de vingt-quatre livres.

Vingt-quatre cols de chemise, estimés ensemble à la somme de six livres.

Dix-sept bonnets de toile, quatre bonnets toile de coton piquée, estimés ensemble à la somme de dix livres.

Cinq linges à barbe de toile blanche, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Seize mouchoirs de poche de la Compagnie, estimés ensemble à la somme de trente-deux livres.
Treize autres mouchoirs lin blanc, estimés ensemble à la somme de dix livres.
Deux couvertures molleton en coton, estimées ensemble trente livres.
Un édredon couvert en taffetas vert, estimé à la somme de trente-six livres.
Deux petites cassettes bois de noyer estimées ensemble à la somme de trois livres.
Ouverture faite des cassettes ci-devant décrites, avec les clefs ci-étant, ne s'y est trouvé aucune chose.
Dans un cabinet pratiqué en retranchement de la dite chambre, à côté de l'alcôve, s'est trouvé un placard fermé à clef, où ouverture faite d'icelui s'y est trouvé deux pots faïence dans lesquels six livres de tabac râpé, estimées à la somme de dix-huit livres.
Dans une caisse bois sapin, cinq livres de chocolat estimées à la somme de trente livres.
Dans la dite alcôve s'est encore trouvé deux tables de nuit bois noyer estimées ensemble à la somme de quatre livres.
Une malle bois couverte en peau de porc, estimée à la somme de cinq livres.
Ouverture faite d'icelle s'y est trouvé un couvre-pieds bourre du Levant piquée, un linge à barbe toile, estimés ensemble à la somme de huit livres.
Un habit avec sa veste [calmouale?] estimé à la somme de dix-huit livres.
Une robe de chambre de damas doublée en molleton, estimée à la somme de vingt livres.
Un habit veste, deux paires de culottes drap brun à bouillon et une anglaise avec sa calotte drap bleu estimés à la somme de trente-deux livres.
Un habit veste et culotte drap noir, un vichourat camelot vert double en poil commun, estimés ensemble vingt-quatre livres.
Un petit soufflet à feu garni en maroquin estimé deux livres huit sols.
Dans un cabinet derrière l'alcôve prenant son entrée par un passage s'y est trouvé un lit de sangle sur lequel un matelas bourre, un autre matelas laine, un traversin de plumes, deux draps toile de ménage, une couverture de laine blanche, un couvre pied indienne piqué et une chaise bois blanc garnie en paille, le tout estimé trente-six livres.
Dans un salon prenant son entrée par un corridor et ses jours sur la place, s'est trouvé :
Cinq fauteuils bois à pieds tournés peints en gris, leur sièges et dossiers couverts en damas rembourrés en crin estimés ensemble cent vingt livres.
Trois autres fauteuils aussi à pieds tournés, couverts en tapisserie à l'aiguille, rembourrés en crin avec leur housse toile quadrillée estimés ensemble quatre-vingt-dix livres.
Quatre autres fauteuils bois à pieds de biche couverts en damas cramoisis rembourrés aussi en crin avec leurs housses, estimés ensemble à la somme de quatre-vingt livres.
Deux rideaux de fenêtre taffetas des Indes garnis de leur tringle et cordon, ensemble quarante livres.
Un pied doré, son dessus marbre gris estimé à la somme de cent livres.
Au-dessus duquel un miroir à deux glaces, l'une de 53 sur 33 et l'autre de 33 sur 42 sous cadre et couronnement bois doré sur un parquet bois peint estimés ensemble deux cents livres.
Deux chenets, une pelle, une pince, un grappin fer, leur garniture cuivre doré emboîté en fer blanc, estimé trente livres.
Au-dessus de la cheminée un trumeau à deux glaces, une de 24 sur 31, l'autre de 24 sur 37, leur cadre et couronnement bois doré sur un parquet bois peint, estimé à la somme de cent vingt livres.
Six pièces de tapisserie en papier de la Chine collé sur toile estimé à la somme de quarante-huit livres.
Ce fait et attendu l'heure de six et demie sonnée, nous avons renvoyé la continuation du présent inventaire à demain trois heures de la levée et à la réquisition de la dame veuve Poivre nous avons procédé par continuation du dit inventaire à la description et estimation des effets étant dans **une chambre prenant son entrée par la précédemment décrite** à main droite et ses jours de même.
Dans ladite chambre s'est trouvé cinq fauteuils bois garnis en paille et jonc, estimés ensemble à la somme de quinze livres.
Cinq chaises aussi bois, garnies en paille et jonc, estimées ensemble huit livres.
Une table à quadrille bois à pièces de rapport, tapis drap vert estimée à la somme de dix livres.
Un petit bureau à pieds de biche avec un tiroir bois noyer estimé à la somme de sept livres quatre sols.
Ouverture faite du tiroir du bureau ci-devant décrit, ne s'y est trouvé aucune chose.
Quatre rideaux de fenêtre toile coton blanc garnis de leurs tringles fer et cordons, estimés ensemble à la somme de soixante livres.
Une commode à trois tiroirs bois et pièces de rapport sa garniture cuivre doré, son dessus marbre estimée à la somme de soixante-douze livres.

Ouverture faite des trois tiroirs de la commode ci-devant décrite avec les clefs y étant, ne s'y sont trouvées que des nippes et hardes à l'usage de la dite dame veuve Poivre, non décrites ni estimées, attendu que la dite dame a déclaré qu'elle garde ses nippes, hardes, bijoux et autres effets à son usage pour lui tenir lieu de trousseau qui lui fut constitué par son contrat de mariage ; et a la dite dame veuve Poivre signé Robin veuve Poivre.

De laquelle déclaration nous lieutenant général, nous lui avons octroyé acte et de suite continué de procéder audit inventaire ainsi qu'il suit.

Deux chenets fonte, une pelle et une pince fer, un guéridon d'étoffes de soie monté en cuivre, estimés ensemble à la somme de huit livres.

Un trumeau de cheminée à une glace de trente pouces sur trente, au-dessus duquel un tableau représentant des personnages, leur moulure bois doré sur leur parquet bois peint estimé à la somme de soixante livres.

Un bois de lit noyer sur lequel un garde-paille, deux matelas de laine, un traversin, deux draps toile de ménage, une couverture catalogne, un couvre-pieds de taffetas piqué, estimés ensemble à la somme de soixante-douze livres.

Le tout dudit lit, ciel, pentes et dessus, courtepointe indienne, garni de son cadre et tringles fer, estimé à la somme de quatre-vingt livres.

Un autre bois de lit noyer sur lequel un garde-paille, deux matelas de laine, un traversin plumes, une couverture catalogne, une autre cotonne brodée, estimés à la somme de soixante livres.

Un tour de lit, pentes et dessus pentes et courtepointe indienne garnie de son cadre bois fayard, ses tringles fer, estimés à la somme de quatre-vingt livres.

Ce fait et attendu l'heure de sept heures et demie sonnée, nous avons renvoyé la continuation du présent inventaire à demain trois heures de relevée. Nous avons remis et délaissé au pouvoir de ladite dame veuve Poivre tout ce qui a été décrit et compris au présent inventaire dont et de tout elle s'est chargée comme dépositaire de justice pour le représenter quand à qui de droit et par justice sera ordonné pour raison de quoi elle a fait les promesses et soumissions en tel cas requises et accoutumé dont nous lui avons donné acte. Fait audit domicile les jour et an que dessus dont acte

[Signatures] : Robin - Chastelus - Robin veuve Poivre - Catalan de La Sarra - Barou du Soleil.

Depuis et le treize janvier mil sept cent quatre-vingt six sur les trois heures de relevé à la même réquisition en vertu de la même ordonnance et en conséquence de notre renvoi énoncé dans notre première vacation du jour d'hier de relevée, nous lieutenant général et nous commissaire enquêteur susdits avec Monsieur le procureur du Roi et Me François Billiemaz greffier en chef, assisté de Chastelus notaire et des sieurs Clerc, juré priseur, et de Collomb premier huissier audiencier, nous sommes de nouveau transportés au domicile dudit défunt, sieur Pierre Poivre, situé place Louis Le Grand ci-devant amplement désigné où étant nous y avons trouvé ladite dame veuve Poivre et le sieur Robin conseil de tutelle, en présence desquels nous avons continué de procéder au dit inventaire ainsi qu'il suit.

Dans une salle à manger prenant son entrée par un corridor et ses jours par la cour, s'est trouvé :

Un habit veste et culotte drap ratine d'Andelis, couleur olive, à boutons or brodés, doublé en satin blanc, estimé à la somme de soixante-douze livres.

Un autre habit veste et culotte en drap d'Abbeville à boutons or brodé, doublé en satin blanc, estimé à la somme de soixante livres.

Une pendule à cadran émail, sa garniture cuivre or moulu estimée à la somme de cent quarante-quatre livres.

Une nappe et une cruche d'étain, estimés à la somme de quinze livres.

Un parasol baleine couvert en taffetas vert, estimé à la somme de cinq livres.

Une fontaine, sa cuvette et sous-cuvette étain, sur son pied et tabouret bois de noyer, estimés à la somme de cinquante-quatre livres.

Six chaises bois tilleul foncées en paille et jonc, estimées à la somme de six livres.

Deux petits verres à liqueur, trois carafes, le tout verre, trois bouteilles et trois chopines verre noir, vides, six salières de cristal, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Trois assiettes faïence, une livre et demi de sucre, estimés trente sols.

Lesdits effets trouvés dans un placard fermant à quatre portes pratiqué dans la dite salle à manger.

Dans la cuisine prenant son entrée par la salle à manger ci-dessus décrite, et ses jours sur la cour, s'est trouvé :

Deux chenets, une pelle, une pince et une crémaillère, un gril, un porte-poêle, le tout fer, estimés à la somme de cinq livres.

Un coquemar de cuivre estimé à la somme de six livres.

Quatre fers propres à repasser le linge, un soufflet à feu, bois et peau, estimés à la somme de trois livres.

Un tournebroche et sa broche fer dans sa caisse de bois sapin, garni de ses cordes, chaînes et contrepoids, estimé à la somme de douze livres.

Cinq chandeliers cuivre, estimés à la somme de quatre livres.

Trois bougeoirs, deux flambeaux et une girandole à deux branches cuivre, estimés à la somme de dix-huit livres.

Quatre casseroles cuivre rouge, estimées à la somme de dix livres.

Une tourtière, un chaudron cuivre, estimés ensemble neuf livres.

Une marmite, une boîte, sept cafetières, une autre cafetière, huit chocolatières de fer blanc, trois petits pots d'huile de friture en cuivre, ensemble à la somme de dix-huit livres.

Pour la description, pesée et estimation des différentes pièces d'argenterie étant audit domicile dépendant de la succession ainsi que pour la description et estimation des bijoux, nous avons mandé sieur Pierre Berardier, maître et marchand orfèvre de cette ville y demeurant sur le quai de Villeroi, lequel à l'instant survenu, après avoir prêté serment la main levée, à la manière accoutumée de bien et fidèlement procéder à la dite estimation, pesée et description, a procédé comme il suit :

Quatre flambeaux sans bobèches, un porte huilier, un sucrier couvert avec son assiette, trois casseroles, une écuelle, un moutardier, une théière, une cafetière, huit plats lourds, trois autres plats, quatre autres plats carrés, une cuillère à soupe, dix-huit cuillères et dix-huit fourchettes, une cuillère à potage, une autre olive, cinq à ragoût, une fourchette à découper, dix-sept cuillères à café, le tout argent, pesant ensemble cent quatre marcs quatre onces, estimé à raison de cinquante livres le marc, monte à la somme de cinq mille deux cent vingt-cinq livres.

La dite dame nous a ensuite représenté les bijoux trouvés dans le tiroir supérieur de la commode étant dans la chambre du défunt, décrit à la forme de notre vacation du jour d'hier, qui ont été estimés par le dit Berardier orfèvre, ainsi qu'il suit :

Une tabatière et coffret or en différentes couleurs, pesant quatre onces dix-huit deniers, estimé à raison de quatre-vingt livres l'once, monte à la somme de trois cent quatre-vingt livres.

Une montre à boîte or, estimée à la somme de cent vingt livres.

Une agrafe de col or de poids de seize deniers, estimée à raison de trois livres le denier, monte à la somme de quarante-huit livres.

Une paire de boucles de jarretières d'argent à chappe fer estimée à la somme de quinze livres.

Une paire de boutons de manche à pierre fausse montée sur argent, estimée 30 sols.

Qui sont tous les effets en or et argent étant au présent domicile à la pesée, description et estimations desquels le dit Berardier a de nouveau affirmé avoir bien et fidèlement procédé en sa foi et conscience et a requis taxe que nous lui avons faite de six livres qui lui ont été à l'instant payées par M. Billiemaz greffier, de laquelle affirmation nous avons octroyé acte et a ledit Berardier signé [*signature* :] Berardié

Nous avons ensuite continué de procéder comme il suit.

Une soucoupe cuivre argenté estimée à la somme de quatre livres.

Un panier, deux passoirs, huit couvercles de plat, estimés ensemble à la somme de trois livres.

Un poêlon de cuivre jaune, une poêle à frire fer, estimés ensemble à la somme trois livres dix sols.

Une petite table bois sapin, une [?] de bois noyer, une panière à pain et une petite [?], estimés ensemble à la somme de treize livres.

Une table de cuisine de bois noyer, estimée à a somme de six livres.

Cinq chaises bois foncées en paille, estimées à la somme de deux livres.

Deux caisses à charbon, bois sapin, un couteau à hacher manche de bois, un mortier, une salière bois, un petit mortier pierre, estimés quarante sols.

Un moulin à poivre, un grand panier osier, deux bouteilles verre noir vides, estimés ensemble trois livres.

Deux lèche-frites de fer blanc, un panier à bouteille osier, estimés cinquante sols.

Un garde-manger à une porte, bois noyer fermant à une porte, le panneau supérieur grillé en fil de laiton, estimé à la somme de vingt-quatre livres.

Ouverture faite du placard ci-devant décrit avec la clef y étant, s'y est trouvé :

Deux assiettes et un pot faïence, estimés six sols.

La plupart étant dans ledit garde-manger ne sont que menues provisions de bouche, partant non décrites ni estimées.

Dans un cabinet servant d'office pratiqué en retranchement de la cuisine s'est trouvé :

Huit tasses à café avec leurs soucoupes estimées à deux livres.

Douze bouteilles de verre noir, vides, douze vases à pied, un petit cabaret¹ tôle peinte, estimés trois livres dix sols.

Une fontaine et sa cuvette faïence, estimées à la somme de cinq livres.

Dans un placard fermant à deux portes pratiqué dans le dit office, dont ouverture a été faite avec la clef y étant, s'est trouvé :

Une cuillère à ragoût argent de poids de cinq onces, estimée à raison de cinquante livres le marc y compris le parisis², à la somme de trente et un livres 5 sols.

Un pot à huile, un autre pot à friture fer blanc, deux cruches terre vernies, une vide et dans la seconde six livres huile de noix, estimés ensemble à la somme de sept livres dix sols.

Un falot fer et toile, estimé deux livres.

Dans une soullarde prenant son entrée par la cuisine précédemment décrite, et ses jours sur la cour, s'y est trouvé :

Deux seaux bois ferré, un autre de même, deux scelles et un bain de pied bois, un bassin à eau de fer blanc, estimés ensemble à la somme de quatre livres dix sols.

Trois marmites et leurs couvercles fer fondu, estimées à la somme de six livres.

Un égouttoir à trois rayons bois sapin, estimé quarante sols.

Sur lesdits rayons et égouttoir, deux pièces de poterie terre commune de différentes formes et grandeurs, une poissonnière de cuivre rouge, estimés ensembles à la somme de sept livres dix sol.

Soixante assiettes fayence estimées à la somme de six livres.

Quatre plats, trois pots à eau, une cuvette, douze petits seaux propres à rafraîchir les verres fayence, estimés quarante sols.

Dans une chambre prenant son entrée par un corridor, et ses jours sur la cour de la dite maison s'est trouvé :

Une petite caisse bois sapin, dans laquelle douze serviettes toile façon à la Venise, et trois nappes même toile, estimés ensemble à la somme de vingt livres.

Une malle couverte en peau, estimée huit livres.

Ouverture faite de la dite malle, s'y est trouvé un métier à broder estimé deux livres.

Une armoire bois noyer fermant à deux portes, estimée à la somme de trente-six livres.

Ouverture faite de l'armoire ci-dessus décrite, s'y est trouvé :

Six nappes toile façon à la Venise, estimées à la somme de vingt-quatre livres pour être en partie usées.

Une paire de draps toile de Rouen estimés ensemble à la somme de vingt livres pour être usés.

Deux [fleunes] toile de ménage, un dessus de toilette indienne, estimés ensembles pour être usés deux livres dix sols.

Dix-neuf essuie-mains de fontaine, toile de ménage et à la Venise, estimés à la somme de neuf livres dix sols.

Quarante serviettes toile façon à la Venise, estimées ensemble à la somme de quarante livres.

Deux coussins de fauteuil matelassés en crin, couverts en indienne, estimés à la somme de quatre livres.

Deux rideaux de toile verte, deux autres rideaux coutil laine et fil, estimés à la somme de six livres.

Quatre autres enveloppes toile estimées à la somme de huit livres.

Huit livres café en grain estimées à la somme de six livres.

Vingt tabliers de cuisine de toile étoupière, estimés à la somme de dix-huit livres.

Quatre nappes de cuisine et sept essuie-mains toile écrue, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Le surplus étant dans ladite armoire non décrit ni estimé pour être des nippes, linges et hardes à l'usage et appartenances à la nommée Suzanne Vueller fille domestique dudit défunt, ainsi qu'elle l'a déclaré, partant non estimé du consentement des parties qui l'ont reconnu.

Dans la dite chambre s'est encore trouvé quatre chaises bois, foncées en paille, estimées vingt-quatre sols.

Une couchette bois noyer sur laquelle un garde-paille toile étoupière, deux matelas de laine, un traversin de plume, deux draps toile de ménage, une couverture de laine blanche, une autre couverture de toile de coton chinée, estimés ensemble à la somme de soixante livres.

Une couverture laine blanche estimée à la somme de dix livres.

Une autre couchette bois noyer sur laquelle un garde-paille toile de matelas, un matelas de laine, deux autres, un traversin de plume, deux draps toile de ménage, une couverture laine blanche, le tour dudit lit, ciel, pente, dossier

¹ « On appelle aussi *Cabaret*, dans les deux idiomes, un plateau qui a les bords relevés, sur lequel on sert le café » (Dict. de la Provence et du comte-Venaissin. Par C.-F. Achard, 1785)

² Il y a entre la valeur des livres parisis et des livres tournois un rapport de 4 à 5 qui se retrouve entre l'once et l'once parisis : de fait on diminue de vingt pour cent la valeur de l'once.

et courtépointe molletonne chiné, le cade bois fayard, ses tringles fer, estimés ensemble à la somme de cent vingt livres.

Dans un cabinet pratiqué en retranchement de la dite chambre s'est trouvé :

Deux sacs toile cordat estimés quarante sols.

Cinq livres de savon blanc en morceaux estimées à la somme de deux livres.

Dans une autre chambre prenant aussi son entrée par un corridor et ses jours sur une cour s'est trouvé :

Deux rideaux de fenêtre indienne, une tringle de fer, estimés ensemble douze livres.

Quatre chaises bois tilleul, foncées en paille de jonc, estimées six livres.

Un petit poêle fer fondu, ses cornets de tôle, estimé à la somme de vingt livres.

Un petit trumeau de cheminée à une glace de dix-huit sur vingt-cinq, au-dessus duquel un tableau représentant paysage sur leur parquet bois sculpté, la bordure dorée, le fond peint, estimé à la somme de vingt quatre livres.

Un fauteuil bois noyer couvert en tapisserie à l'aiguille, foncé en crin, estimé à la somme de huit livres.

Une armoire à deux portes, bois noyer, estimée à la somme de soixante et douze livres.

Ouverture faite de la dite armoire avec la clef y étant, ne s'y sont trouvés que linge, nippes et hardes à l'usage de la dame Poivre et de ses demoiselles mineures, ainsi qu'elle l'a déclaré que nous l'avons reconnu, partant non décrites ni estimés du consentement des parties et du procureur du Roi.

Dans la dite chambre s'est encore trouvé une table à toilette bois noyer estimée à la somme de six livres.

Un écran de cheminée bois noyer, garni en papier de la Chine, estimé à somme de sept livres dix sols.

Une commode fermante à trois tiroirs de bois noyer, sa garniture cuivre, estimée à la somme de vingt-quatre livres.

Ouverture faite successivement des trois tiroirs de la dite commode avec les clefs y étant, ne s'y sont trouvées que des nippes, linges et hardes à l'usage de la dite dame veuve Poivre et de ses demoiselles, ainsi qu'elles l'ont déclaré, et qu'il a été reconnu, partant non décrites ni estimées.

Dans une alcôve pratiquée en retranchement de la dite chambre s'est trouvé :

Deux rideaux d'indienne garnis de leurs tringles, estimés ensemble pour être usés à la somme de douze livres.

Une couchette bois noyer, un lit à pavillon, ses colonnes bois, le dessus en baguettes de fer, garni de ses rideaux, ciel, pentes de ciel et couverture cotonne rayée, estimés ensemble à la somme de quarante livres.

Sur la dite couchette un garde-paille, deux matelas laine, une couverture laine blanche, une autre indienne piquée, deux draps de lit toile de ménage, un oreiller plume, estimés le tout ensemble à la somme de soixante livres.

Une autre couchette bois noyer avec un lit à pavillon, ses colonnes bois, le dessus en fer garni de rideaux, ciel, pente et dessus cotonne rayé, estimés ensemble à la somme de quarante livres.

Sur la dite couchette un garde-paille, deux matelas laine, une couverture laine, une autre couverture indienne piquée, deux draps toile de ménage, un oreiller plume, estimé le tout ensemble pour être usé à la somme de soixante livres.

Dans un cabinet de toilette prenant son entrée par la chambre précédemment décrite, et ses jours sur la cour s'est trouvé :

Deux tables à toilette garnies de leur glace, boîtes à pommades [?] et boîtes à poudre en carton, estimés à la somme de quarante-deux livres.

Trois rayons en planches bois sapin estimés à trente sols.

Le surplus étant dans ledit cabinet ne sont que de menus effets à l'usage des demoiselles mineures, ainsi que la dame veuve l'a déclaré, que nous l'avons reconnu, partant non décrit ni estimé.

Nous sommes ensuite descendus à la cave dépendant du dit domicile, ouverture faite de la porte d'icelle avec la clef représentée par la dame veuve Poivre, s'y est trouvé :

Soixante fagots de bois à brûler et trois moules de bois, estimés ensemble à la somme de quarante-huit livres.

Une barille de vin du pays, estimée avec la barille de la teneur de deux ânées³, estimée à la somme de vingt-six livres.

Une autre barille en vidange dans laquelle une demi-ânée de vin du pays, estimée à la somme de dix livres.

Deux cent vingt-sept bouteilles verre noir et vides, estimées ensemble dix-huit livres.

Cent bouteilles même verre, vin de pays de la pénultième récolte, estimées à la somme de vingt-quatre livres.

Une voye de charbon de bois⁴ estimée à la somme de trois livres cinq sols.

³ L'ânée de vin de Lyon = 93,2 litres (*Les anciennes mesures en Lyonnais et Beaujolais* par Francis Gros)

⁴ Voie de charbon de bois de Lyon = 17, 217 décalitres. (*Les anciennes mesures en Lyonnais et Beaujolais* par Francis Gros)

Nous avons ensuite mandé le nommé Meunier, maître sellier de cette ville y demeurant place Louis Legrand pour la description et prisée des voitures et harnais étant dans une remise prenant son entrée dans la cour, dont la porte nous a été ouverte par ladite dame veuve. Ledit Meunier à l'instant parvenu a prêté serment la main levée, à la manière accoutumée de bien et fidèlement procéder de la description et estimation desdits effets, ce qu'il a fait ainsi qu'il suit.

Une ancienne berline garnie en velours d'Utrecht jaune, avec la housse et les harnais, estimés ensemble à la somme de trois cents livres.

Dans un autre bas servant d'écurie se sont trouvés deux juments, poil noir, hors d'âge, estimées ensemble quatre cent trente-deux livres.

Dans un fenil pratiqué au-dessus de l'écurie, dix-huit quintaux de foin estimés à raison de quatre livres dix sols le quintal, monte la somme de quatre-vingt-une livres.

Dans le dit écurie (sic) s'est encore trouvé un vieux coffre bois sapin dans lequel dix bichets d'avoine, estimés ensemble dix-huit livres.

Une soupente bois sapin sur laquelle un matelas laine, un drap toile de ménage et une couverture, estimés ensemble à la somme de dix-huit livres.

Dans ladite écurie s'y est encore trouvé un sceau bois ferré, un trident, une brosse, un baquet bois sapin, deux mauvaises couvertures de chevaux, estimés ensemble six livres.

A laquelle estimation ledit Meunier a déclaré avoir bien et dûment procédé, en sa foi et conscience n'a requis taxe et n'a signé pour ne le savoir faire, ainsi qu'il l'a déclaré et ce enquis et interpellé.

De laquelle affirmation nous lui avons donné acte et de suite avons procédé à la continuation du présent inventaire ainsi qu'il suit **dans une chambre située au troisième étage** de la même maison, prenant son entrée par le palier de l'escalier et ses jours sur la place, s'est trouvé :

Une couverture laine blanche estimée à la somme de douze livres.

Quatre coussins plume, couverts en coutil, estimés à la somme de vingt-quatre livres.

Un fauteuil percé, bois noyer, couvert en imberline, foncé en crin, garni d'un coussin de plume aussi couvert en imberline, avec un vase fer blanc, estimés ensemble à la somme de trente-six livres.

Une bergère bois couverte en indienne, foncée en crin, estimée à la somme de vingt-sept livres.

Un petit lit de repos bois, matelas en crin, sur lequel deux matelas de laine, un petit traversin plume, estimés à la somme de trente livres.

Deux fauteuils bois noyer couverts en tapisserie à l'aiguille, foncés en crin, estimés ensemble à la somme seize livres.

Un petit tabouret bois noyer couvert en panne, foncé en crin, estimé pour être usé une livre dix sols.

De là nous nous sommes transportés dans une chambre au quatrième étage de la dite maison, prenant son entrée par un corridor et ses jours sur cour, dans laquelle chambre s'est trouvé :

Un fauteuil bois noyer, un garde-paille toile étoupière, un matelas laine, un lit et un traversin de plume, deux draps toile de ménage, une couverture de laine blanche, une autre couverture bourre de soie, estimés ensemble à la somme de quarante-huit livres.

Trois rideaux de toile courtil très usés, estimés à la somme de trois livres quinze sols.

Une chaise bois blanc, foncée en paille, trente fagots de sarment, estimés quarante-huit sols.

Ce fait, et n'y ayant plus aucuns effets à décrire et estimer dans le dit domicile, nous avons pris le serment de Antoine Guillermin, de Suzanne Allard sa femme et de Marie Miau, domestiques dudit défunt, sur la foi duquel ils ont juré et affirmé n'avoir enlevé, vu enlever, et détourner aucun effet dépendant de la dite succession et qu'ils ne savent pas que qui que ce soit eut retenu aucune chose à titre de prêt directement ou indirectement et de manière quelconque, duquel serment nous avons octroyé acte et avons renvoyé la continuation du présent inventaire, en ce qui concerne les meubles, effets, denrées, lettres et papiers étant dans la maison de campagne paroisse St Romain, ce lundi prochain. Fait au dit domicile, sur les neuf heures et demie du soir, jusqu'à laquelle heure nous avons procédé, à la réquisition des parties, pour accélérer et avons signé avec les susnommés, non les dits domestiques pour ne le savoir faire, ainsi qu'ils l'ont déclaré, de ce enquis et interpellé, dont acte. A l'exception de Guillermain qui a signé.

Guillermain - Robin - Robin veuve Poivre - De Chastelus - Barou Du Soleil - Arriveur ...- Catalan de la Sarra - Pirc

[Fin de l'Inventaire Place Louis le Grand]

* * *